



## **DEBAT MOBILE MARCHE DE SAINT-BREVIN**

**PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE SAINT-NAZAIRE**

**DÉBAT PUBLIC 20 MARS – 20 JUILLET 2013**

**2 Mai 2013**

De 9h00 à 13h00

## AVERTISSEMENT

Les avis enregistrés et retranscrits dans ce document font suite à des échanges oraux avec le maître d'ouvrage, la Commission particulière du débat public parc éolien en mer de Saint-Nazaire et/ou l'animateur du dispositif du débat mobile.

### **Avis : Bernard Morisson, Paimboeuf**

#### **Nicolas Benvegno, membre de la Commission particulière du débat public**

Il y a un instant, nous étions en train d'échanger. Vous avez fait des remarques importantes je trouve, d'un point de vue que vous m'avez dit citoyen. Au-delà des éléments techniques que vous avez trouvés dans le dossier qui concernaient le coût que le citoyen et le consommateur final sera amené à payer une fois que ces parcs seraient installés.

#### **Bernard Morisson**

Oui, disons qu'au-delà des papiers qui nous ont été donnés, qui présentent uniquement l'aspect technique de la chose, il y a derrière ça des entreprises. Ces entreprises, il faut qu'elles vivent. Moi-même j'étais actionnaire à une période d'EDF Energies Nouvelles. Il n'y a pas de secret, si j'investis dans cette entreprise, si j'ai placé mon argent dans cette entreprise, ce n'est pas pour l'écologie, c'est tout simplement pour le côté financier de la chose. Donc, toutes ces sociétés sont là pour faire de l'argent.

Seulement, faire de l'argent à travers l'énergie ça veut dire racheter cette énergie. A combien va être rachetée cette énergie? Or, d'après ce que j'ai pu voir dans certains articles, il y a déjà de ça quelques années, quand l'éolien, aussi bien que le photovoltaïque, a commencé à émerger, les prix de rachat par EDF étaient démesurés par rapport au prix de revente au consommateur.

Alors, soit on établit une société par rapport à ces coûts de rachat, et dans ce cas toutes nos factures vont être multipliées par deux ou par trois, les factures d'énergie, et c'est carrément un monde nouveau qu'on va être obligé de mettre sur pied.

Soit les prix de rachat redescendent au prix de revente que pratiquent actuellement EDF et du coup ces projets ne sont plus rentables.

Alors, je n'ai pas la réponse définitive à cette question, c'est justement pour ça que je vous pose moi-même la question du prix de rachat. Pour moi, ce prix de rachat est une chose très importante aussi bien vis-à-vis de la rentabilité de l'entreprise qui fait ce genre de chose, pas pour l'écologie mais pour gagner de l'argent, comme je viens de le dire ; et vis-à-vis du consommateur qui lui, va voir ses factures éventuellement augmenter dans des proportions phénoménales, avec tout le changement de mode de vie que ça rend obligatoire. Puisque tout est conçu maintenant sur l'énergie. On ne peut plus avoir quelque chose s'il n'y a pas de l'énergie. On a un volet roulant, forcément il faut appuyer sur un bouton pour que ça fonctionne. Derrière, il y a de l'électricité et ainsi de suite. Donc c'est tout un mode de vie qu'il faut revoir si les prix pratiqués par ce genre de nouvelles énergies sont élevés.

#### **Nicolas Benvegno, membre de la Commission particulière du débat public**

Donc c'est vraiment une remarque globale sur l'incidence sur nos modes de vie que vous voulez souligner.

#### **Bernard Morisson**

Disons que c'est ce que ça entraîne. Derrière ces jolis équipements, il y a un changement de mode de vie. A moins que comme dit la jeune femme (*ndrl : représentante du maître*



D'autant que ce phénomène est, paraît-il, perturbé par des implantations de piquets de moule, de champs, etc. ça a déjà perturbé la courantologie de l'estuaire. Une nouvelle implantation pourrait le faire aussi, donc j'estime indispensable de faire une étude profonde et solide, au sens large, sur ce phénomène-là.

**Nicolas Benvegna, membre de la Commission particulière du débat public**

J'entends deux choses dans votre contribution : il y a une question qu'on va poser au maître d'ouvrage, qu'on va relayer, sur ce qu'il a fait jusqu'à présent pour étudier la courantologie. Et puis, il y a une suggestion, un encouragement, à ne pas prendre ces sujets-là à la légère et à faire des études assez complètes là-dessus, y compris en demandant leur avis à ceux qui connaissent.

**Bernard Réjasse**

Bien je vous en remercie.



**Avis : Monsieur Fraiques, Tharon Plage**

Je trouve ça bien, si on compare aux énergies, les autres, je trouve que comparé au nucléaire, tout le monde parle du nucléaire, moi j'ai ma belle-fille qui travaille chez Areva, et bien, je ne suis pas pour.

L'éolienne, moi je trouve, sur le dessin technique, l'éolienne c'est esthétique. Mon épouse ne trouve pas. Je trouve que c'est une forme grandiose, ça me fait penser à la tour Eiffel. Je trouve ça beau. Je trouve ça donc, très intelligent.

Mais en mer, je me demande si c'est pas un problème de stabilité, de dangerosité pour les navires. Je suppose que tout est étudié pour que ce soit conforme, que ce ne soit pas en bordure de côte. C'est ça qui m'interpelle un petit peu, c'est tout !

Et puis, je voulais avoir un peu plus d'informations, de précisions.



**Avis : Alexandre Bienvenu, Tharon Plage**

**Alexandre Bienvenu**

Je considère qu'il faut savoir faire des concessions pour pouvoir passer à autre chose, que les énergies qu'on utilise aujourd'hui. Et que la concession du paysage, ça me va.

**Stéphane Juguet, animateur**

En quelques sortes, vous êtes en train de nous dire que pour des questions d'énergie, et cette nécessité de contribuer à la transition énergétique, de sortir du nucléaire pour aller vite, il serait bon de pouvoir mettre ce genre d'éoliennes même si ça vient affecter le paysage.

**Alexandre Bienvenu**

En gros, c'est ça. On sait qu'il faut de la place pour pouvoir mettre tout ça, pour avoir autant de mégawatts que le nucléaire. Et ça passe forcément par en avoir devant chez soi, si nécessaire. C'est tout ! C'est mon avis. La plupart des gens pensent que c'est très bien mais pas devant chez eux. Alors que moi personnellement, ça ne me dérange pas.





Voilà, c'est ça.

**Stéphane Juguet, animateur**

Donc, pour résumer. Vous êtes ?

**Gilles Landreville**

Favorable.

**Stéphane Juguet, animateur**

Mais avec un point de vigilance.

**Gilles Landreville**

Oui. Sur les coûts et où va l'argent.

////////////////////////////////////

**Avis : Marie-Thérèse Caillon, Saint-Brévin**

**Marie-Thérèse Caillon**

J'habite en bordure de Saint-Brévin, au camping de la Courance. Et donc les éoliennes on les verra en permanence parce qu'elles seront juste devant.

**Stéphane Juguet, animateur**

Et donc, votre avis, il est comment ?

**Marie-Thérèse Caillon**

Et bien il est que je suis désolée. C'est vrai que je ne tiens pas compte de l'énergie que ça va apporter mais c'est pour l'esthétique. Parce que je trouve qu'au niveau de la baie, on les verra de partout. Nous, tous nos lieux de promenade... et bien je pense qu'on verra les éoliennes.

**Stéphane Juguet, animateur**

Donc vous avez le sentiment en quelques sortes que c'est un projet qui énergétiquement peut être intéressant mais qui vient impacter l'environnement.

**Marie-Thérèse Caillon**

Oui, oui, au niveau esthétique dans la baie, au niveau de l'environnement... je suis pas... ah non, non, pas du tout favorable. Non !

**Stéphane Juguet, animateur**

Je me permets juste d'engager le débat car il y en a qui, au contraire, trouvent ça esthétique.

**Marie-Thérèse Caillon**

Ah bon ? Ah non, non, les éoliennes, j'ai jamais trouvé ça esthétique. Quand je les vois en hauteur sur une montagne ou falaise, je trouve ça vraiment pas joli, non, non, moi j'aime pas. Voilà, je trouve que ça défigure le paysage autant en mer que sur la terre, c'est pareil. Encore en terrain plat ça passe mieux. Quand je vois celles de Bouin, je trouve que c'est plus

acceptable. Mais alors quand c'est en hauteur, qu'on les voit de loin, on ne voit que ça. Et puis là en mer, ce sera la même chose.

**Stéphane Juguet, animateur**

Si ces éoliennes étaient non-perceptibles de la côte. Du coup, votre avis changerait ou serait-il le même?

**Marie-Thérèse Caillon**

Ah oui ! Moi c'est une question d'esthétique. C'est que je trouve que ça défigure le paysage. C'est l'argument pour moi qui est le plus important.

**Stéphane Juguet, animateur**

Et sinon, concernant ce dispositif, le fait de vous apporter des informations ?

**Marie-Thérèse Caillon**

Alors, ça c'est très bien par contre parce que je ne m'étais pas intéressée au projet et c'est vrai que là, ça nous permet de voir et de les situer justement, de visualiser. Du coup on voit très très bien où elles vont être situées, là c'est sûr.

**Stéphane Juguet, animateur**

C'est ce qui vous a permis de vous forger un avis, ou de confirmer votre avis.

**Marie-Thérèse Caillon**

Ah oui, oui, tout à fait. Mais je ne suis pas sûre qu'on tienne compte de mon avis par contre.

**Stéphane Juguet, animateur**

C'est tout le problème de l'intérêt général, c'est ça qui est compliqué entre l'intérêt individuel et l'intérêt général. En tout cas, il est dans la boîte et il sera restitué !

////////////////////////////////////

**Avis : Laurence Marssay, Saint-Brévin**

**Laurence Marssay**

J'habite en région Parisienne, mais on a une maison à Saint-Brévin.

**Stéphane Juguet, animateur**

Alors vous me disiez que vous aviez un avis assez affirmé, alors c'est quoi votre avis sur le projet ?

**Laurence Marssay**

Le coût d'implanter des éoliennes, est-ce que c'est valable pour la région ? Est-ce que c'est rentable de mettre 80 éoliennes qui vont dénaturer le paysage par rapport à l'implantation ?

**Stéphane Juguet, animateur**

Donc votre avis, il est plutôt positif ou négatif ?

**Laurence Marssay**

Ah moi, négatif ! Parce que je trouve que ça va dénaturer le paysage et que ça va revenir très cher aux collectivités locales d'implanter des éoliennes en mer. On ne sait pas l'impact que ça va avoir sur l'environnement.



**Avis : Nicolas Terrassier, Saint-Nazaire**

**Nicolas Terrassier**

Ce développement des éoliennes est très important pour le développement économique, l'emploi, ça c'est certain. Mais aussi une coopération plus large au-delà de Saint-Nazaire, de tous les territoires qui vont en bénéficier, que ce soit le sud-Loire, là où on est à Saint-Brévin. Il y a le prototype. Mais aussi, on peut y voir des enjeux touristiques, puisque ça peut devenir une attraction y compris dans le paysage. Ça peut être un atout dans le paysage contrairement à certains détracteurs. Des promenades peuvent être organisées, des développements aussi autour de, peut-être, je ne sais pas si c'est envisageable, de plonger dans ces sites là. Apparemment, ce sont des lieux de reproduction assez fertiles pour les poissons. Et puis, c'est un enjeu pour nos futures générations, nos enfants qui sont gros consommateurs d'électricité avec iPad, iPhone, sans citer toutes les marques. Ils sont soucieux, en même temps, que leurs activités informatiques ne soient pas préjudiciables à l'environnement. Et là, on a la solution pour rendre compatible un usage futur qui est indispensable, y compris pour les détracteurs de ces énergies, et produire une énergie écologique propre. Et puis, c'est tous les développements derrière ça, je dirais, au-delà des 5, 6 ans de l'implantation des éoliennes. C'est toutes les mutations qui pourront être générées par ce premier basculement dans l'économie verte, hydrolienne, la force de la houle... mais il y a pleins de potentiels qu'on n'imagine pas encore aujourd'hui et ça c'est très important. J'aime très bien ce dispositif parce qu'on va à l'écoute de personnes qu'on ne trouve pas dans les réunions publiques.

**Nicolas Benvegna, membre de la Commission particulière du débat public**

C'était l'intention de la commission d'aller à la rencontre, y compris de ceux qu'on ne voit pas dans les lieux de débat traditionnels.

**Nicolas Terrassier**

Les scientifiques, les pseudo-scientifiques, les retraités surtout et... Bon là, mes enfants ne sont pas venus avec moi, mais j'en ai 4 qui auraient donné leur parole volontiers parce que c'est fondamental de les entendre ces gens-là.

**Nicolas Benvegna, membre de la Commission particulière du débat public**

Et bien écoutez, c'est vraiment notre intention. Vous savez peut-être que la loi qui instaure le débat public s'appelle « loi de démocratie de proximité », c'est une loi de 2002 et c'est vraiment l'état d'esprit avec lequel on a abordé ce débat, nous, commission du débat et on essaye d'aller à la rencontre de tous ceux qui peuvent exprimer un intérêt pour le projet, quel que soit leur avis.

**Nicolas Terrassier**

Je pense que c'est plus important dans ces lieux là que dans les réunions publiques, ou aussi important, mais on donne moins de moyens à ces lieux-là.

**Nicolas Benvegno, membre de la Commission particulière du débat public**

Ah non, c'est la même chose, ce qui est enregistré là, c'est pour faire compter votre parole, c'est-à-dire que ce sera pris en compte dans la rédaction du compte rendu que la commission va faire, au même titre qu'une intervention en réunion publique.

**Nicolas Terrassier**

D'accord. Ça c'est important.

**Nicolas Benvegno, membre de la Commission particulière du débat public**

Donc ça c'est très important, c'est vraiment quelque chose qu'on a conçu dans cet état d'esprit là. On a une série de dates, c'est pas fini. On revient à Saint-Nazaire. On était dimanche sur le marché des Halles. On sera dans deux lycées dans le courant du mois de mai. On sera à Saint-Nazaire le 1<sup>er</sup> juin dans le cadre du festival Grande Marée. Voilà, il y aura toute une série de dates et je vous invite à revenir avec vos enfants afin de recueillir leur parole, la parole de tout le monde, y compris des enfants qui sont, comme vous l'avez dit, des personnes concernées par ce projet également.

**Nicolas Terrassier**

Ce sont les plus concernés.